



Présentation du rapport de la mission d'information sur l'incendie du site Lubrizol

HCTISN – 28 septembre 2020

Natalia Pouzyreff – Députée des Yvelines – Membre de la mission d'information

1

Incendie industriel du 26 septembre 2019, touchant deux sites industriels

Un incendie industriel d'une ampleur exceptionnelle, une chaîne de commandement des secours efficace

- Début de l'incendie : peu avant 3H du matin le jeudi 26 septembre.
- 3 hectares de produits combustibles et inflammables ont brûlé dans l'emprise de l'usine Lubrizol.
- Le préfet de Seine–Maritime, alerté à 3H45, a pris la direction opérationnelle des secours en s'appuyant sur le PPI (2016).
- Une lutte contre l'incendie efficace : alerte des secours (2H39), arrivée (2H42) et premiers engins de secours (2H52), signalement de l'incendie au COGIC (3H15), stabilisation de l'incendie (10h30), maîtrise (13H) et extinction (15H).

Si le site Lubrizol, de par la nature "à risques" de ses activités, faisait l'objet d'une surveillance particulière, trop peu de surveillance pour la société NL Logistique attenante

- Par effet domino, le site stockait 8.000 tonnes de produits, dont 4.250 tonnes ont brûlé dans l'incendie.
- Un site d'entreposage trop peu surveillé par l'État.
- Manquement : (Article L. 513–1 code de l'environnement). NL Logistique ne s'est pas manifestée pour mettre à jour son classement réglementaire. Pour autant, l'État est censé faire appliquer la loi.

► ***"L'administration est trop concentrée sur une approche site par site et pas assez par zone de danger."***

De l'information en situation de crise aigue

- Des maires informés dans la nuit et plus tard dans la journée via GALA (Gestion de l'alerte locale automatisée).
- Sms envoyé à 6H45 aux 112 sites scolaires concernés, sirènes à 7H50.
- Périmètre instauré à l'heure de la reprise du travail, régissant la circulation routière uniquement, pas les piétons !

► ***L'événement a démontré que les moyens d'alerte et d'information reposent sur des "technologies désuètes".***

- En revanche, les médias locaux ont bien relayé l'information.

Une communication de crise lacunaire

- Une communication institutionnelle délicate en l'absence d'informations techniques validées.
 - La population, peu informée, s'est donc tournée vers les réseaux sociaux, investis par les *fake news*.
- ***Un fort déficit dans la parole publique, pour ne pas pas perdre la bataille de la communication, la professionnalisation de la communication est une exigence notamment dans les préfectures...***

Un déficit de la culture du risque

- Une population et des élus peu préparés, absence de réflexes. Cependant, des salariés de Lubrizol fortement mobilisés.
- Méconnaissance du DICRIM, problème d'accessibilité du PPI au public.

3

Recommandations et propositions de la mission d'information (1/2)

Améliorer la gestion de crise en France sur le long terme

Installer une culture du risque durable en France

- 1 – Améliorer le site internet www.georisques.gouv.fr – Aborder le sujet de la culture du risque dans le cadre du SNU.
- 2 – Réaliser une fois/an un exercice de grande ampleur de risque naturel ou technologique sous forme de « journée à la japonaise ».
- 3 – Renforcer le contrôle des DREAL sur les ICPE soumises au régime de déclaration hors DC par un contrôle aléatoire.

Mieux lutter contre les risques industriels

- 4 – Pour chaque site SEVESO, imposer à l'exploitant la mise à disposition des documents de ses assurances, à l'inspection des installations classées, sur lesquels sont renseignées les informations émises à l'occasion des visites des personnels et experts diligentés par la ou les compagnies couvrant le site concerné.
- 5 – Approfondir la notion de « plateforme industrielle », déjà introduite dans la loi PACTE, afin de mieux prévenir les risques technologiques sur un ensemble industriel regroupé.
- 6 – Créer, à partir du BARPI qui conserverait sa mission initiale, un Bureau d'Enquêtes « Risques industriels » (BEA-R.I.) notamment chargé de conduire une enquête administrative indépendante après chaque accident majeur et selon des procédures d'analyse inspirées des BEA existant dans les transports.

4

Recommandations et propositions de la mission d'information (2/2)

Améliorer la gestion de crise en France sur le long terme

Mieux alerter et informer les populations lors de la survenance d'un accident

7 – Développer, d'ici à 2022, dans le cadre de la transposition de la directive européenne établissant le code des communications électroniques européen, la technologie du « Cell broadcast ».

8 – Analyser de façon la plus systématique possible et en direct les réseaux sociaux à chaque accident pour identifier les fausses informations, les questions que les personnes se posent et y répondre le plus rapidement possible.

9 – Créer une cellule de communication de crise au sein de l'État pouvant être déployée en cas d'accident technologique pour assister les services de l'État en région et le préfet dans la communication de crise.

Relancer l'attractivité de la métropole rouennaise

10 – Lancer une campagne de communication orientée tourisme pilotée par la Métropole de Rouen avec une participation financière des collectivités territoriales.

11 – Lancer un « Plan attractivité » pour la Seine–Maritime.

12 – Confirmer la vocation industrielle de la Métropole de Rouen en y développant un projet industriel du XXIème siècle qui pourrait être une usine de batterie.

Les 9 propositions du Ministère de la Transition écologique annoncées en février 2020

***"Nous avons fait des progrès au niveau des crises écologiques,
nous devons l'étendre à la gestion des risques industriels."***

Élisabeth Borne, ancienne ministre de la Transition écologique et solidaire, février 2020

Accentuer la transparence et la réactivité en cas d'accident industriel

- 1 – Mise à disposition des informations sur les stocks dès la survenue d'un incendie.
- 2 – Meilleure identification en amont des substances pouvant être émises au cours d'un incendie...
- 3 – ... ainsi que des moyens d'analyse et de prélèvement.

Mieux prévenir et améliorer la gestion des incendies dans les sites industriels

- 4 – Meilleures conditions de stockage au sein d'un même site pour limiter le développement d'une nappe enflammée.
- 5 – Contrôle systématique des installations classées voisines des sites SEVESO pour prévenir les effets domino.
- 6 – Moyens d'extinction plus importants face aux incendies de grande ampleur.
- 7 – Exercices chaque année pour les sites SEVESO seuil haut.
- 8 – Augmenter de 50 % les contrôles des inspecteurs des installations classés d'ici la fin du quinquennat.
- 9 – Création d'un Bureau d'Enquêtes Accidents indépendant dédié aux accidents technologiques

Un système d'alerte par téléphonie mobile va être déployé dans toute la France à partir de juillet 2021 :

"Une révolution dans l'alerte des populations pour indiquer la posture à tenir."

Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, 24 septembre 2020

"C'est l'engagement du Gouvernement d'augmenter de 50 % le nombre de contrôles des sites industriels classés et de créer des postes d'inspecteurs d'ici à la fin du quinquennat."

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, 24 septembre 2020

L'impact sur l'écosystème est fortement regardé par les citoyens.

La culture du risque est à renforcer chez les élus locaux et au sein même des entreprises, notamment auprès des dirigeants.

La création d'un bureau d'enquêtes sur les accidents industriels représente un instrument majeur de prévention, par l'amélioration des voies et moyens du retour d'expérience.